

LES ESPACES NATURELS

Avec ses vingt-trois kilomètres de littoral, Antibes Juan-les-Pins possède de nombreux atouts environnementaux.

LA POLITIQUE ENVERS LES ESPACES NATURELS

Avec ses vingt-trois kilomètres de littoral, Antibes Juan-les-Pins possède de nombreux atouts environnementaux.

Première ville de la technopole de Sophia-Antipolis, elle a su conjuguer développement économique et préservation de son patrimoine architectural, historique et surtout environnemental.

Pour Antibes Juan-les-Pins, la protection de l'environnement ce n'est plus seulement préserver la nature, c'est bien au-delà, préserver et défendre la santé et le bien-être de tous. Ainsi la politique environnementale et d'aménagement du territoire de la commune est devenu un véritable projet de vie.

Un urbanisme maîtrisé

Le Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Antibes Juan-les-Pins a été approuvé le 13 mai 2011. Il renforce substantiellement les mesures de protection et de valorisation du patrimoine remarquable naturel et bâti de la commune. Sept secteurs stratégiques de renouvellement urbain sur la commune ont été identifiés :

- Marena-Lacan proche du Vieil Antibes
- Les Pétrouliers à l'est du port Vauban, au nord de la gare
- Jules Grec autour de la salle de spectacles Anthéa
- Quatre Chemins au carrefour de l'avenue Jules Grec / Michard Pélissier et du chemin des Quatre Chemins / Constance
- Combes au sud du pôle commercial du nord de la commune
- Terriers Nord
- Trois Moulins

Ces secteurs dits à enjeux permettront de soutenir une réflexion globale et cohérente d'aménagement d'éco-quartiers garantissant une mixité urbaine (sociale et fonctionnelle) et respectant les caractéristiques environnementales du territoire.

A ces orientations, s'ajoute un cahier de recommandations techniques et environnementales qui aborde 6 grands thèmes : énergie, eau, déchets, espaces naturels et paysages, déplacements, qualité environnementale des constructions. L'objectif étant de favoriser la démarche HQE (haute qualité environnementale) dans la construction des bâtiments, de favoriser les conceptions bio-climatiques, d'encourager l'utilisation des énergies renouvelables, de réduire les consommations d'eau, de renforcer le rôle des espaces verts.

De plus, pour compléter le besoin des familles en matière d'espaces sociaux et de rencontres, il est proposé au nord de la commune, un emplacement réservé pour l'aménagement des jardins familiaux d'une superficie de près de 7 hectares.

Enfin le PLU favorise la mixité des programmes (commerces, service, logements) pour limiter les déplacements contraints, privilégie les modes doux de déplacements et définit avec précision les emplacements réservés pour voiries au rang desquels figure le projet de tracé du futur bus-tram (transport en site propre).

Ce document de planification urbaine fait aujourd'hui l'objet d'une révision totale prescrite le 12 juillet 2012 afin de répondre, notamment, aux finalités du développement durable définies par les orientations du Grenelle de l'environnement.

Pour plus d'informations, voir le [Plan Local d'Urbanisme \(PLU\)](#)

Des transports en commun propres et tournés vers l'avenir

En matière de transports, la ville d'Antibes Juan-les-Pins s'est prononcée favorablement sur le projet de plan de déplacements urbains (PDU) et sur le rapport environnemental. Lors des dix années à venir, les objectifs seront donc les suivants:

- de doubler la part des transports collectifs
- de tripler la part des vélos
- de conforter celle de la marche à pied
- de stabiliser les déplacements effectués en voiture
- la mise en place de la plate forme intermodale et de la troisième voie
- le transport en site propre à partir de pôles d'échanges multimodaux

Un parc automobile propre

En ce qui concerne son parc automobile, la Ville s'est engagée à s'équiper d'un véhicule propre sur 2 en ce qui concerne les véhicules légers et d'un véhicule sur trois pour les utilitaires. Une vingtaine de véhicules roulant au GNV ont déjà été livrés et l'objectif en 2012 est de disposer d'une cinquantaine de voitures, si leur nécessité est avérée.

Parallèlement, la Ville a construit sa propre station (investissement de 70 000 euros) pour alimenter les véhicules roulant au gaz naturel avec une économie sur le prix de carburant (40 ct par litre eu lieu de 80). Ainsi 80% des nouveaux véhicules légers acquis roulent avec cet éco carburant et la capacité d'approvisionnement de cette station est de 40 pleins par semaine.

Par ailleurs depuis 1999, des navettes électriques gratuites desservent pour l'une les parkings situés sur le secteur du port Vauban et la Vieille Ville, pour l'autre, le secteur du Ponteil, le centre ville et le port Vauban, afin de dissuader les déplacements personnels en voiture.

La ville expérimente également un système de libre-service de véhicules électriques, en fonctionnement depuis 2007 avec 11 voitures et plusieurs dizaines d'abonnés.

Vers plus de pistes cyclables

En ce qui concerne les pistes cyclables, un aménagement a été réalisé sur la Route Nationale 7 d'Antibes à Villeneuve Loubet. Le déploiement est programmé sur l'ensemble du territoire communautaire et en particulier sur Antibes Juan-les-Pins conformément à l'une des 110 propositions.



HÔTEL DE VILLE D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS

24 Cours Masséna,
06600 Antibes